COLLABORATEUR TECHNIQUE (h/f) #1221

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1221&id_origin=0

Limite de candidature	27-12-2026
Mise à jour	16-11-2026
Service	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS > SERVICE MAITRISE...
Localisation	MARSEILLE
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Collaborateur Technique (h/f)
Date de fin	27-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Ingénieurs territoriaux
Grade	Ingenieur, Ingenieur Hors Classe, Ingenieur Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Pôle :
• Coordonner la mise en œuvre des mesures compensatoires issues des dossiers environnementaux et assurer leur cohérence sur le territoire
• Assurer les échanges avec l'administration (DREAL, DDTM…), les autres Directions impliquées en interne (DFEN, DEGPR…) et les services de la DRP
• Assister le Chef de Pôle dans la gestion technique du pôle
• Et toute autre mission de service public correspondant au cadre d'emplois et au domaine d'intervention

ACTIVITES :

• Coordonner et accompagner la mise en œuvre des mesures compensatoires par les services territoriaux (arrondissements DRP) etc.), et veiller à leur suivi technique (pertinence, adaptations nécessaire)
• Assurer un suivi budgétaire de la mise en œuvre des mesures compensatoires en lien avec le Pôle budget marché du SMO
• Développer et mettre à jour un outil cartographique de pilotage du suivi opérationnel des mesures environnementales, adapté aux différents projets et aux trois unités territoriales de la DRP
• Apporter une assistance/expertise technique sur le plan environnemental aux arrondissements et services de la DRP pour les projets en phase amont, en soutien aux autres agents du Pôle PPDD
• Participer à l'élaboration et/ou à la relecture des courriers relatifs à l'environnement et au patrimoine, notamment sur le sujet des mesures compensatoires
• Valoriser les retours d'expériences de suivi des mesures compensatoires en lien avec les arrondissements territoriaux et à destination des services de l'Etat
• Participer /échanger avec les autres Directions du Département impliquées dans la stratégie compensatoire liée aux mesures ERC (Direction de la Forêt et des espaces Naturels, Direction de l'Environnement et des Grands Projets…) et avec les partenaires extérieurs (GPMM, MAMP…)

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.
• Connaissance de la règlementation environnementales liée aux infrastructures de transport
• Esprit d'analyse et de synthèse

• Expertise dans le domaine de la mobilité (modes actifs)
• Qualités d'écoute, de dialogue et sens du travail en équipe
• Capacité de pilotage de projet
• Réactivité
• Maîtrise/ Pratique régulière de logiciels de Système d'Information géographique (bases de données et production de cartographies)
• Capacités d'argumentation et d'aide à la décision
• Autonomie

👉DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :
Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)
Participation mutuelle et prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum
Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)
Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail
Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé
Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service
Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)
Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.